

TRI SÉLECTIF

Du nouveau dans les collectes des poubelles

La Communauté d'agglomération et la Ville mettent en place plusieurs nouveautés dans le ramassage de nos déchets ménagers. A la fois sur le centre-ville, avec de nouvelles collectes, et dans les quartiers. Pour un meilleur service public et la responsabilisation de tous.

Nous avons pris la décision de réorganiser le ramassage des déchets dans le centre-ville afin d'améliorer notre cadre de vie. Pour tous nos concitoyens comme pour tous les visiteurs et ce, afin que tout fonctionne au mieux avant que la saison touristique ne commence" explique Jean-Claude Sureau, adjoint au maire en charge du commerce et de l'artisanat. Ainsi, depuis le 31 mars, l'hypercentre bénéficie de 5 collectes de déchets ménagers par semaine, du mardi au samedi soir inclus (à partir de 22 heures) et 3 collectes de cartons les mardis, jeudis et samedis soirs. Et en dehors

de ces jours et heures de collecte, tout le monde est prié de garder ses déchets chez lui. Avec en cas de non-respect de cette règle – qui figure au règlement sanitaire départemental – un avertissement pour le contrevenant voire, en cas de malveillance avérée et répétée... une amende de 150 euros. Tout le monde avait pu le constater : certains trottoirs ou certaines petites places du centre-ville souffraient d'être devenus de véritables dépôts sauvages d'ordures et les services de la CAN comme de la mairie ne pouvaient plus assurer de façon satisfaisante la propreté de notre ville. Trop d'incivilités de la part de

ceux qui, commerçants ou particuliers, entassaient sans vergogne les sacs poubelles et autres cageots, pancartes voire vieux meubles.

"La communauté d'agglomération, qui a la compétence en matière de déchets ménagers, et la municipalité ont souhaité mettre de l'ordre et avancer ensemble. Parce que nous déplorions que certains de nos concitoyens se sentent déresponsabilisés et attendent que le service public répare au quotidien leurs négligences" ajoute l'adjoint au maire. Cette réorganisation s'est faite après plusieurs mois de concertation avec des commerçants, l'association des Vitrites de Niort ou encore des restaurateurs. Et même des réajustements puisqu'après un premier test début mars, les élus et les techniciens ont modifié le premier projet et mis en place le dispositif en vigueur aujourd'hui.

"Nous espérons que cette collecte le soir permettra d'éviter que les déchets ne traînent toute la nuit dans les rues et soient éparpillés par le vent ou les chiens. Les commerçants sortent leurs bacs à la fermeture des magasins et ils sont ramassés dans la soirée" précise le technicien de la CAN en charge du sujet, Cyril Baumard. Et cette réorganisation dans les rues commerçantes de l'hypercentre nous a incités à modifier également notre collecte sur la colline Saint-André. Nos bennes collectent là aussi les poubelles orange et bordeaux le soir, deux jours par semaine car les particuliers produisent moins de déchets que les commerces." En cas d'interrogation, vous pouvez appeler le numéro vert spécial "déchets ménagers" de la CAN : 0 800 33 54 68. L'appel est gratuit depuis un poste fixe. ■

Véronique Bonnet-Leclerc



CAN / DURT

Rapprochement des poubelles

Le dispositif a déjà cours dans toutes les communes de l'Agglo ou presque : la CAN met en place à Niort le système de "rapprochement des poubelles". L'idée est simple et tout le monde a à y gagner : petit à petit, dans tous les quartiers de la ville, vont être dessinés au sol les points où nous devons mettre nos poubelles les jours de collecte. En général, un "point de rapprochement" partagé entre deux ou trois voisins. Afin d'éviter que la benne ne s'arrête devant toutes les maisons et que les éboueurs ne fassent d'innombrables manipulations de bacs parfois très lourds. D'autant que les médecins et ergonomes souhaitent apporter des améliorations aux conditions de travail de nos "rippeurs". Autres avantages : ne plus voir notre ville encombrée de poubelles devant chaque maison et réduire les nuisances provoquées par des bacs déposés partout, y compris devant votre garage. Saint-Liguair, Saint-Florent, Goise-Champommier et Champclairont sont les premiers quartiers concernés par ces marquages au sol. Vous avez la possibilité de consulter à la mairie de votre quartier le plan des points de rapprochement et de formuler par écrit d'éventuelles remarques.

Renseignements numéro vert déchets ménagers 0 800 33 54 68



Aujourd'hui le poney aide *la maîtresse*

C'est une première en France. La Ville et l'Éducation nationale ont mis sur pied un projet de classe transplantée au centre équestre une fois par semaine. Avec des pitchouns de maternelle. Vivre à Niort était là le premier jour...

Cet après-midi, on ira se promener sur le cheval ! La petite voix de Malcom est toute ensoleillée par cette joyeuse perspective. Nicolas, lui, se tient à distance de Droopy, le poney blanc : il est encore un petit peu trop tôt pour les familiarités avec cette bestiole chevelue qui ne pense qu'à brouter... Pour l'heure, en ce beau matin de printemps, les petits bonhommes de 5 ans ont chaussé leurs bottes pour visiter tout le centre équestre municipal. Des bottes de sept lieues au moins car il y a tant de choses à voir pour Malcom, Nicolas, Flavie et leurs copains. Guidés par Clémence, l'enseignante du Club hippique et une dame de l'école, le petit groupe de 7 enfants ouvre de grands yeux devant les magnifiques chevaux encore aux box. Pendant que les copains sortent

des poneys à la longe et qu'un autre groupe visite la sellerie. Le tracteur qui emporte les bottes de paille a aussi beaucoup de succès auprès de ces petits citadins du Clou-Bouchet. C'est le tout premier jour de ce projet expérimental souhaité par le Maire, Geneviève Gaillard : faire bénéficier de jeunes enfants de maternelle, des quartiers en zone d'éducation prioritaire, de l'expérience incomparable du contact avec les chevaux. Et profiter de notre centre équestre municipal qui vient de bénéficier de 600 000 euros de travaux ces trois dernières années.

Maréchal-ferrand

Une journée par semaine, pendant tout le troisième trimestre, une trentaine d'enfants de grande section vient s'installer au centre équestre. Mais attention ! Il ne s'agit pas d'une simple visite mais bien d'une classe transplantée, avec d'un côté, la salle de cours, les tables, les chaises et le tableau noir, où la maîtresse fait travailler l'écriture, le dessin, les sciences... De l'autre côté, plusieurs ateliers du centre équestre : le broissage des poneys et leur alimentation, les soins du vétérinaire, le travail du maréchal-ferrand, les premiers apprentissages de l'équitation...

"C'est toute la richesse de ce projet qui est une première en France avec de si jeunes enfants" explique Michel Cizeron, directeur du Club hippique. La

Fédération française est très intéressée par notre aventure niortaise. Nous allons beaucoup plus loin qu'une visite d'école puisque nous travaillons plus d'un trimestre ensemble et que nous avons conçu avec la maîtresse de la classe, Sophie Bichon, un projet pédagogique global, sous l'autorité de l'Inspection



La rencontre de Samuel et Domino.

académique." Où le poney devient le support à de nombreux enseignements : le respect de l'animal et des règles, le dépassement de ses peurs, les sciences nat' dans un environnement exceptionnel... Sans oublier le programme scolaire classique qui se trouve enrichi de nouveaux mots à découvrir ou de calculs de seaux d'avoine...

"C'est une expérience pilote" souligne l'enseignante Sophie Bichon, qui a tout de suite adhéré à la proposition de la mairie. "Nous faisons classe mais dans un contexte totalement différent ce qui peut apporter beaucoup aux

un grand intérêt à s'échapper des murs de béton. "Nous prévoyons toute la logistique, explique le coordinateur de la mairie, Emmanuel Girard. Le matériel pédagogique bien sûr, le transport en bus mais aussi les repas chauds servis par une dame de nos restaurants scolaires." Fin juin, après 10 séances d'une journée, un bilan sera effectué pour voir les forces et les faiblesses du projet. Avec en ligne de mire l'objectif de l'étendre l'année prochaine à toutes les écoles maternelles de ZEP... ■

Véronique Bonnet-Leclerc



Des élèves plus motivés que jamais...

UN RESTAURANT SCOLAIRE ÉCLATANT

Au printemps, près de 300 élèves de maternelle et d'élémentaire de l'école Louis-Aragon, située à Sainte-Pezenne, ont pris possession de leur restaurant scolaire entièrement rénové. Couleurs éclatantes, mobilier neuf, équipement aux dernières normes sanitaires dans la cuisine... le nouveau resto ne ressemble en rien à l'ancienne cantine. L'opération a nécessité près de 10 mois de travaux pour un budget total de 936 000 euros TTC. Il s'agit du deuxième restaurant scolaire entièrement rénové sur les 25 que comptent les écoles publiques niortaises. ■



Bruno Desbordes

TARTIFUME

Les venelles réhabilitées

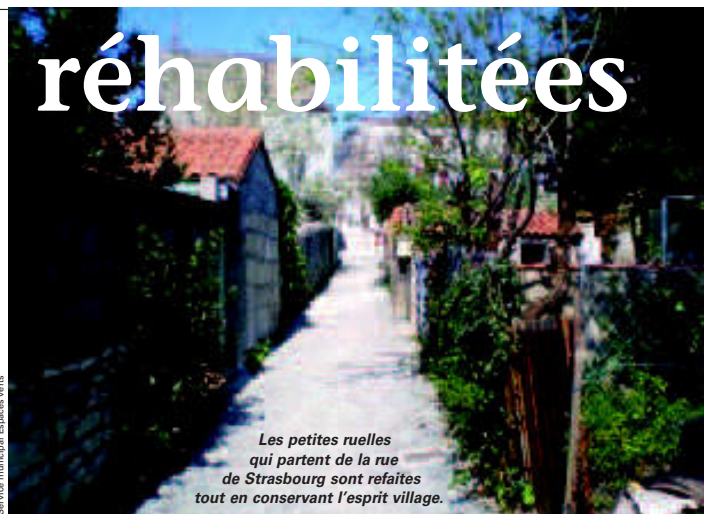


Les travaux viennent tout juste de débuter dans les petites ruelles à l'est de la rue de Strasbourg. Le joli projet paysager qui les reliera à la rue de Tartifume se poursuit.

Vivre à Niort vous avait présenté l'ensemble du projet (lire n°186) qui s'étend de la rue de Strasbourg à la rue de Tartifume et sur lequel s'était impliqué le conseil de quartier centre-ville. Un projet qui va permettre de relier le haut de la ville, les anciens faubourgs, au bassin d'orage Tartifume en contrebass, en passant le long des petits jardins accrochés à flanc de coteau. Un espace hors du temps et du bruit de la ville, qui nous raconte les siècles passés et nous permettra d'aller à pied flâner, s'embrasser ou jouer... à deux pas de l'hypercentre. Ce projet, qui a été conçu par un architecte paysagiste de la Ville et qui a été inscrit

dans les priorités de la municipalité, passe à sa deuxième phase. Aujourd'hui, les travaux sont lancés dans les ravissantes venelles qui partent de la rue de Strasbourg et vont être entièrement réhabilitées pendant trois mois environ. Ces venelles aux noms poétiques – elles s'appellent tantôt du Levant, tantôt de l'Orient – étaient il y a peu de temps encore propriétés privées mais ont été cédées à la Ville en échange de l'euro symbolique et du raccordement à l'assainissement.

Une première étape indispensable qui a permis des travaux sur tous les réseaux souterrains et a déjà renforcé l'attractivité des lieux.



Les petites ruelles qui partent de la rue de Strasbourg sont refaites tout en conservant l'esprit village.

Suivent aujourd'hui le terrassement et la pose de pavés qui vont redonner une couleur d'antan à cet entre-lac de ruelles. "Nous avons voulu recréer des fragments de l'histoire de ce lieu en dessinant çà et là les strates qui se sont accumulées : un peu de pavés ici pour souligner une entrée, une tonnelle là, un parterre de valérianes et de mûfliers là-bas... des roses trémières qui se disperseront au gré du vent..." explique Sébastien Dugleux, du service municipal des Espaces verts.

création d'un petit jardin public pour permettre à tout le monde de faire une halte sous un cerisier. Et au bout des venelles, dans une phase de travaux suivante, nous reconstituerons un belvédère pour profiter de la vue imprenable du plateau rocheux. Et nous aménagerons des sentiers à flanc de coteau."

Niort ou l'art d'être une ville à la campagne comme le rêvait Alphonse Allais... ■

Véronique Bonnet-Leclerc



15 MAI

Jeunes électeurs VIP

"Very important persons"... Les jeunes électeurs sont désormais conviés dans toutes les mairies de France et de Navarre à une "cérémonie de la citoyenneté". A Niort, le 15 mai à 19h en mairie.

Il n'y a encore pas si longtemps, vous deviez faire la démarche de vous inscrire sur les listes électorales de votre mairie dès que vous aviez franchi la barre fatidique des 18 ans. Mais évidemment, ce geste ne semblait pas crucial pour tous les jeunes qui pouvaient être davantage préoccupés d'obtenir leur

permis, leur bac voire leur propre passeport que le sésame citoyen. Depuis 1999, les jeunes sont inscrits d'office sur les listes électorales à la faveur du recensement citoyen obligatoire à partir de leurs 16 ans. Mais pour appuyer ce qui doit être considéré comme un événement, aux mairies d'organiser une cérémonie citoyenne à destination de tous les jeunes électeurs. C'est un décret du 8 février 2007 qui a fixé le cadre de

cette cérémonie, dont le déroulement est laissé à la libre appréciation des municipalités. A Niort, ce ne sont pas moins de 750 jeunes filles et jeunes gens qui sont donc invités le 15 mai, à 19 heures, à l'Hôtel de Ville. Des "VIP" nés entre le 1^{er} mars 1990 et le 6 juin 1991, qui pourront donc inaugurer leur carte lors des élections européennes du 7 juin. La cérémonie citoyenne et républicaine se déroulera en présence

d'Anne Labbé, adjointe au maire déléguée à la jeunesse, de Christophe Poirier, adjoint au maire délégué aux droits et devoirs du citoyen, et de représentants de Madame la Préfète et du président du Tribunal de Grande Instance. Et pour donner une tournure un peu moins officielle à la chose, la remise des cartes électorales sera suivie d'un petit cocktail et d'un concert d'un groupe niortais, dont le nom n'était pas encore connu à l'heure où nous mettions sous presse. ■

VBL

Rens. service municipal des Elections, tél. 05 49 78 75 03.

Grands travaux sous le parking

La communauté d'agglomération construit un bassin d'orage sous le parking du Moulin du Milieu, destiné à éviter des rejets d'eaux polluées dans la Sèvre. Des fouilles sont programmées et 106 places de stationnement sont déplacées pour un an. Explications.

S’il avait été possible de construire ce bassin d’orage ailleurs qu’en plein centre-ville, on l’aurait fait. Mais c’est la configuration du réseau d’assainissement qui impose cet emplacement.” Doris Haffoud, responsable assainissement de la CAN, est consciente de la gêne occasionnée par le chantier de construction du bassin d’orage, démarré le 20 avril dernier. Mais les faits sont têtus : d’une part, cet ouvrage destiné à lutter contre la pollution de la Sèvre est obligatoire

depuis la construction de la station d’épuration de Goilard à Niort, mise en service fin 2006. D’autre part, il doit se situer nécessairement entre la rue Brisson, sous laquelle arrivent les eaux du réseau d’assainissement, et la Sèvre. Ce bassin enterré, d’une capacité de 3 000 m³, est en effet destiné à stocker temporairement des eaux usées et pluviales provenant du collecteur principal de la ville. Avant de les évacuer vers la station d’épuration via un conduit qui passe sous le fleuve. Aujourd’hui,

en cas de forte pluie et donc de débit excessif, une partie des eaux est rejetée dans la Sèvre. C’est une source de pollution car ces eaux pluviales ont ruisselé sur les chaussées et contiennent

notamment des résidus d’hydrocarbure. Le bassin d’orage, en stockant temporairement les eaux excédentaires, évitera la quasi totalité de ces rejets dans le milieu naturel (*lire encadré*).

Des fouilles archéologiques

L’ouvrage sera mis en service dans un an, après dix mois de travaux durant lesquels s’intercaleront deux mois de fouilles, en août et septembre 2009. La centaine de places de stationnement indisponibles est d’ores et déjà compensée par des places à proximité (*lire encadré*). Prescrites à la suite d’un diagnostic archéologique réalisé l’été dernier, les fouilles, obligatoires, s’attacheront à recueillir les traces d’activités humaines du passé jusqu’à moins 4 mètres de profondeur sur la zone des travaux. “Le but est de recueillir des éléments du patrimoine là où l’on va faire les terrassements. Les parois verticales du bassin seront posées d’abord. Les équipements d’organisation et de sécurité seront communs au chantier et aux fouilles,” précise Doris Haffoud.

La fin des travaux est prévue pour mai 2010. ■

Véronique Duval



L’été dernier, les archéologues ont réalisé un diagnostic du site.

Des égouts historiques à l’assainissement contemporain

Le saviez-vous ? Si les réseaux d’assainissement modernes séparent eaux pluviales et eaux usées, ce n’est pas le cas dans le centre-ville. En effet, le collecteur principal est un ouvrage maçonné de la fin du XIX^e siècle. Haut de 1,80 m, il court sous l’axe historique et descend la rue Brisson. Comme le tout premier collecteur, mis en service dès le XVIII^e siècle ! Autrefois, les eaux usées et pluviales allaient directement à la Sèvre. De nos jours, elles passent sous le fleuve via un collecteur moderne qui rejoint le quai Métayer. De là, un poste de refoulement les envoie vers la nouvelle station d’épuration, mise en service fin 2006. Avec cette station, le bassin d’orage répond à l’objectif d’améliorer en quantité et en qualité les capacités de traitement des eaux usées de l’Agglo. Laquelle s’y est engagée par un contrat signé avec l’Agence de l’eau Loire-Bretagne. Le coût total du projet (hors fouilles) de 2,88 millions d’euros est financé à 65% par la redevance assainissement payée par les usagers et perçue par la CAN. Et à 35 % par une subvention de l’Agence de l’eau.



106 places de stationnement remplacées

D’avril 2009 à mai 2010, durant les travaux, la capacité du parking du Moulin du Milieu est réduite de 106 places. La Ville et la CAN ont tenu à ce que chaque place indisponible soit remplacée à proximité. 47 places sont ainsi ouvertes au stationnement horaire sur le parking Biscara, accessible depuis les Vieux-Ponts. 41 autres places sont créées 88 avenue De Lattre de Tassigny (ex-station-service), avec une ligne de bus à proximité et des navettes gratuites les jours de marché. 12 places supplémentaires sont libérées au parking de l’Espace niortais, enfin 6 autres sont ouvertes au parking Boinot. Le compte est bon !

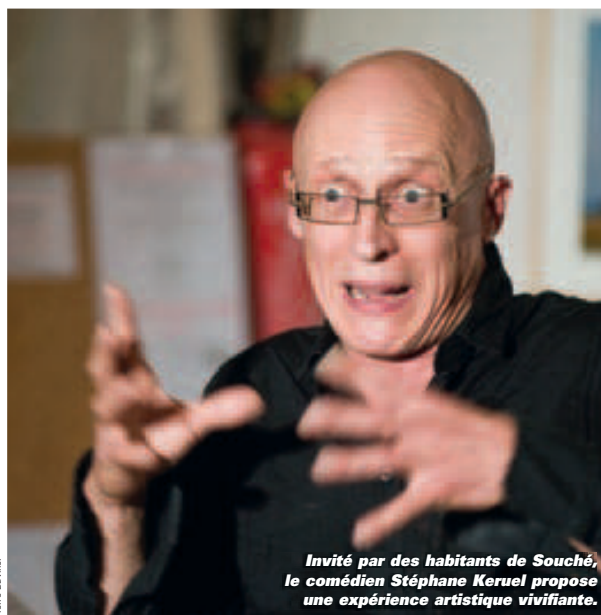
SOUCHÉ

Poésie vivante à domicile

Une expérience poétique et théâtrale à domicile, c'est ce que proposent ce mois-ci aux habitants la maison de quartier de Souché et la compagnie Le Chant de la carpe.

Quelqu'un ouvre son salon ou sa cuisine à un artiste et invite qui il veut dans son réseau : amis, famille et, plus largement, voisins et connaissances. C'est à cette expérience poétique et théâtrale à domicile que sont conviés les habitants du quartier de Souché.

L'artiste, c'est Stéphane Keruel, comédien, auteur et metteur en scène de la compagnie niortaise et maraîchine Le Chant de la carpe. Avec *Et donc je m'acharne*, il propose une rencontre avec un personnage qui cherche à réinventer sa vie à travers le langage : "Cette quête l'amène à des expériences langagières et poétiques avec un acharnement qui confine parfois au burlesque, parfois au tragique." Désirant que cet acharnement communique avec le désir de vivre des spectateurs, l'auteur va jusqu'à évoquer "un numéro de cirque avec la langue" à propos de ce spectacle. Conjonction de poésie, de théâtre et de musique, *Et donc je m'acharne* a été créé en juillet 2008 au festival de Brioux. Depuis, il a été joué plus de soixante fois chez des particuliers, à Niort et dans la région mais aussi dans le Jura, à Lyon, Rouen et même à Lausanne. Un beau parcours pour



Invité par des habitants de Souché, le comédien Stéphane Keruel propose une expérience artistique vivifiante.

cette création hors des sentiers battus, accueillie à Souché pour six représentations à domicile en avril et mai.

Pour Yvan Delumeau, directeur de la maison de quartier qui soutient cette initiative, "ces rendez-vous culturels sont de vraies occasions de rencontres. Cela permet de recréer du lien social, de passer un bon moment." La maison de quartier et la commission culture du conseil de quartier travaillent ensemble pour promouvoir l'action culturelle à Souché. Le directeur remarque : "Il y a une très grande ouverture d'esprit sur le quartier, avec l'envie d'avoir de petits temps d'échanges... C'est la première fois qu'il y a des représentations en appartements dans le quartier, c'est une démarche très por-

teuse de sens, très symbolique." D'autant plus qu'un deuxième temps de rencontre élargi est prévu à la fin de l'année. En effet, lors de chaque représentation, les spectateurs sont invités à écrire des phrases qui, réunies et montées par Stéphane Keruel, constitueront la matière d'une future création théâtrale. Laquelle sera jouée en décembre prochain. Tissé de paroles multiples, ce prolongement réjouit Yvan Delumeau qui rappelle que Souché, cet ancien bourg, a gardé en mémoire sa place de village où chacun se retrouve et se parle. ■

Véronique Duval

Contact : maison de quartier : 05 49 24 50 35. Cie le Chant de la carpe : 09 52 68 69 79 chantdelacarbe@free.fr

NOTEZ-LE

Déclarez vos impôts sur le net

En 2008, 7,4 millions d'entre nous ont fait leur déclaration d'impôts sur le revenu par Internet. La date limite de télédéclaration est fixée au 25 juin contre le 29 mai pour la version papier. Un niveau maximum de sécurité assuré par la saisie de trois identifiants vous permettra d'accéder depuis n'importe quel poste informatique à la télédéclaration. La déclaration par Internet est pré-remplie avec les données d'état civil, adresse, revenus salariaux, indemnités maladie... Sans modification à y porter, vous pourrez choisir la transaction rapide qui vous permettra en trois clics de valider ces informations et de les signer. Vous contribuerez par ailleurs à la protection de l'environnement car vous aurez le choix de ne plus recevoir votre déclaration sous forme papier à compter de 2010. Et au cas où vous auriez encore des doutes, sachez que 20 euros de réduction sur votre montant à payer seront "offerts" à tous les premiers "télédéclarants". ■

www.impots.gouv.fr

Ils visitent les malades

Ils sont une cinquantaine de bénévoles à Niort et forment l'association Visites des malades en établissement hospitalier (VMEH). Toutes les semaines, ils vont prodiguer quelques mots de réconfort et apporter une présence à ceux qui sont hospitalisés ou qui sont en maisons de retraite. Le 14 mai, l'association, dont des antennes existent un peu partout en France, fêtera ses 30 ans avec un concert de la chorale de l'hôpital et une conférence, à la salle du cloître de l'hôpital. L'occasion pour vous de découvrir l'action et le dévouement de cette association. ■

Rens. Madame Loudes, tél. 05 49 24 83 90

Les conseils de quartier du mois

Tour-Chabot-Gavacherie, à la maison de quartier mercredi 6 mai à 20h.
Goise-Champommier-Champclairot, à la maison de quartier de Champclairot mardi 12 mai à 20h30. ■

Pour consulter l'ordre du jour, rendez-vous dans votre mairie de quartier ou sur www.vivre-a-niort.com



JARDINS ÉCOLOGIQUES

Les projets *fleurissent*

Depuis le début de l'année, la municipalité a mis en place tout un éventail d'actions autour du jardinage écologique. Une éducation à l'environnement qui touche les enfants mais aussi les adultes grâce à des ateliers mensuels.

Paul et Ayoub ont chaussé leurs bottes en caoutchouc et vont regarder les feuilles de radis qui pointent hors de terre pendant que les filles ont décidé de faire un petit bouquet... d'épinards. Pour certains enfants de ce centre de loisirs municipal, c'est bien la première fois qu'ils voient des épinards autrement que hachés et surgelés ! Nous sommes au château de Chantemerle, là où tous les mercredis et toutes les vacances, les petits Niortais sont accueillis en centre de loisirs. Et bénéficient désormais d'ateliers de jardinage avec des

animateurs spécialisés. Quelquefois, leurs copains du centre des Brizeaux viennent à leur tour semer et ratisser dans le potager au carré créé dans le parc du château.

Tout près d'ici, à Surimeau, ce sont des plus grands, des élèves de CE1 au CM2 de l'école de la Mirandelle, qui se sont lancés au printemps dans la création d'un jardin de pleine terre, sous les fenêtres de leurs classes. Avec une forte motivation de leurs enseignants et le savoir-faire des deux éco-animateurs municipaux. Dont bénéficie aussi l'école Michelet, en centre-ville, qui se rend toutes les semaines dans les jardins familiaux quai de Bellelle, désormais entretenus par les jardiniers municipaux. Et les tout-petits du centre de loisirs de Pérochon, au cœur des immeubles de la Tour-Chabot, qui se lancent eux dans les plantations de ciboule et de capucines dans de grandes jardinières...

De bien jolis projets qui fleurissent çà et là dans notre ville et qui sont le fruit d'une vraie volonté de la municipalité de mettre en œuvre une éducation à l'environnement. A la fois envers nos pitchouns, qui n'ont



Les p'tits jardiniers du centre de loisirs Pérochon font pousser carottes et radis le mercredi.

Bruno Dierbord



Les grands de Chantemerle.

Bruno Dierbord

Ateliers écolos de Chantemerle

16 mai • sortie dans le Marais poitevin sur le thème de l'eau, de la biodiversité et des plantes sauvages.

13 juin • le retour de la nature en milieu urbain à travers les pratiques écologiques des jardiniers municipaux.

20 juin • l'eau dans notre quotidien et visite de la station d'épuration de Niort.

27 juin • conférence-débat sur un thème à définir et clôture de ce cycle d'animations.

Ces ateliers sont gratuits et ouverts à tous. Ils ont lieu de 13h45 à 18h au château de Chantemerle, rue Angelina-Faity à Sainte-Pezenne.

Rens. Groupe ornithologique des Deux-Sèvres, tél. 05 49 09 24 49.

pas tous la chance d'avoir un jardin ou d'être autorisés à y gratouiller leur lopin. Mais aussi en faveur des adultes - ou des ados - invités depuis le mois de mars à participer à des ateliers tout public, un ou plusieurs samedis par mois (*lire encadré*), au château de Chantemerle. Pendant quatre heures, nous sommes encouragés à venir découvrir tantôt tous les secrets du compostage tantôt le tressage des saules et le travail du sol. Une initiative qui court jusqu'à la fin juin dans l'immédiat et que la Ville a confiée à plusieurs spécialistes : des associations environnementales (le Groupe ornithologique, Deux-Sèvres nature environnement) et des partenaires (l'Environnement point info de Saint-Florent, la Maison des marais mouillés ou encore le lycée horticole).

Selon le succès obtenu par ces ateliers et l'évaluation qui en sera faite, la municipalité reconduira l'aventure. Une aventure écologique qui se traduit aussi au quotidien, avec les jardiniers municipaux qui ont mis en place depuis un an une gestion différenciée des parcs et jardins publics. Sur deux secteurs tests dans un premier temps, Quartier-Nord et Sainte-Pezenne, on

Label "Terre saine"

Le conseil municipal a voté en faveur de l'adhésion à une charte "Terre saine" initiée par le Conseil régional du Poitou-Charentes. Cette charte, la première en France, prévoit notamment de limiter l'usage des pesticides, de former les agents de la collectivité chargés de l'entretien des espaces publics ou encore de développer le désherbage alternatif (à la binette ou thermique). Niort devrait donc se voir gratifiée à l'avenir d'un ou deux papillons, l'animal qui a été choisi pour symboliser l'adoption de cette charte.

laisse désormais pousser l'herbe dans certains endroits, on n'utilise plus de pesticide mais des coccinelles par exemple et on a de nouveau recours au sarclage, au paillage et au compostage. Des astuces de toujours que nous pouvons découvrir dans les ateliers de Chantemerle ou sur le site Internet de la Ville www.vivre-a-niort.com, à la rubrique cadre de vie/développement durable. ■

Véronique Bonnet-Leclerc



Le
saviez-vous ?

Clowns cherchent rézoudeurs

Qu'on se le dise, les organisateurs du Très grand conseil mondial des clowns lancent un appel aux bonnes volontés pour les aider à rézouder quelques questions liées à l'accueil des clowns : hébergement, affichage, service des repas, etc. Les clowns du monde entier arriveront en Deux-Sèvres le 2 juin et le conseil siègera à Pré-Leroy le week-end des 6 et 7 juin. On l'attend avec impatience pour "rézouder" les problèmes du monde ! (lire le prochain Vivre à Niort). Enfin, sachez que cette année, l'entrée au village des clowns à Pré-Leroy sera payante et donnera chaque jour accès à tous les spectacles, au lieu d'avoir des spectacles gratuits et d'autres payants comme en 2007. On peut aussi acheter ses places à l'avance et bénéficier ainsi d'une réduction. ■



Pour tout renseignement :
Les Matapeste
et l'association du TGCMC,
tél 05 49 33 18 57.

JEUNESSE

Le IAQ avance à grands pas

C'est parti, l'Impro ados quartiers (IAQ) est lancée. Depuis début février, trois ateliers ont ouvert le bal.

Les jeunes acteurs nous livreront leurs facéties théâtrales le 26 mai sous chapiteau.

La porte du foyer des jeunes du lycée Paul-Guérin s'entrouvre. Les sourires s'allument et les "salut Nicolas" fusent. Une dizaine de lycéens prend possession de l'agréable lieu de vie. Très vite, tables, chaises et babyfoot sont écartés pour laisser libre un espace de jeu. Car ce soir, il y a atelier d'impro théâtrale au lycée.

"Nous avons débuté l'entraînement début février" indique Nicolas Beauvillain, l'instigateur des ateliers Impro ados quartiers, les IAQ (lire VAN n°190). "C'est notre cinquième atelier ce soir." Et l'on peut déjà dire que le coup d'essai est un coup de maître. Depuis leurs lancements, les IAQ, trois au total pour "cette année test", ont rencontré leur public. Pardon, leurs acteurs. Ils sont une dizaine de lycéens à s'être jetés dans le grand bain dans les trois quartiers qui ont choisi d'essayer les plâtres... et les planches. Les IAQ, soutenues par la municipalité, sont en marche à Sainte-Pezenne, en centre-ville et à Champclairot-Champommier. En liaison avec les maisons de quartier concernées. "C'est la concrétisation d'un projet né il y a quatre ou cinq ans" se réjouit le comédien d'Aline et Cie dont la troupe est soutien artistique des IAQ. "Après deux mois d'activité, le ressenti est positif. Partout, les jeunes, âgés de 15 à 20 ans, sont très motivés et assidus."

Retour à nos apprentis acteurs. Avant d'enfiler leur tenue de sport et d'entamer l'échauffement, les jeunes issus des lycées Guérin et Barré se livrent. "Nous sommes une bande de quatre pote. Nous avons envie de tenter l'expérience.



Nicolas Beauvillain (à gauche)
et les lycéens de Paul-Guérin en pleine impro.

Et ça fonctionne bien !" s'enthousiasme Adam. "Moi, j'étais une bande d'un pote" renchérit malicieusement Simon. "C'est très sympa. Merci à Nicolas Le Roy, animateur de la maison de quartier, qui m'a informé de l'existence de l'atelier." Jordan, totalement novice début février, se félicite d'avoir essayé. "Je suis interne à Paul-Guérin. Parfois, les soirées sont longues. C'est grâce à Cathy Deruyver, animatrice culturelle du lycée (avec Samuel Bourreau, NDLR), que je suis là. Cet atelier nous permet de nous exprimer, de dire ce que l'on veut en totale liberté". Jimmy, lui, est sous le charme, "c'est une véritable évasion !"

Trêve de palabres et place à l'échauffement. Chronomètre en main, Nicolas Beauvillain lance les débats. Première improvisation libre. "Sans thème, ça va

partir dans tous les sens" grogne l'un des acteurs. Deux minutes plus tard, l'arbitre semble d'accord. "C'est pas mal, mais ça pourrait être mieux !" Le deuxième exerce à peine lancé, un "facile" s'élève. Le plaisir d'être là s'installe. Le maître du jeu reprend ses jeunes aspirants, "l'impro, c'est simple !" "Ça va changer ma jeunesse" pouffe Adam. La répartie pleine d'humour fond sur Nicolas. L'improvisation, ces jeunes lycéens commencent à connaître. Premiers pas franchis sans encombre. ■

David Birot

Renseignements dans les
maisons de quartier et les lycées
participants ainsi qu'auprès
d'Aline et Cie au 05 49 06 99 26
ou www.alineetcompagnie.com

Un final sous chapiteau

Les premiers "Impro ados quartiers" s'achèveront sur les planches mardi 26 mai. Sous le chapiteau installé sur le stade du lycée Paul-Guérin, les trois groupes se retrouveront pour une première et ultime répétition collective le 25 mai au soir. Le lendemain à 20h, ils feront leurs grands débuts sur scène. Cette représentation s'inscrit dans le cadre de la résidence d'artistes de trois compagnies au lycée Guérin. Les Polissons acoustiques, Moon Palace et Aline et Cie travailleront sur site et ensemble du 25 au 29 mai. Ils y prépareront un opéra-rock écrit, joué, dansé et mis en musique par des lycéens. Pour une représentation révue le 29 mai à 20h. Sous le chapiteau évidemment.